

CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1^{ère} CLASSE

MERCREDI 12 MARS 2014

Epreuve:

Une épreuve de français comportant :

- A partir d'un texte d'ordre général, la réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte;
- Des exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire.

Durée : 1 h 30

Coefficient : 3

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONSIGNES SUIVANTES :

- Veillez au respect de l'anonymat de votre copie. Ne signez pas copie. N'indiquez vos nom, prénoms et initiales ni dans le corps du devoir, ni dans la marge. Vos nom et prénoms ne doivent figurer que dans l'encart prévu à cet effet que vous aurez pris soin de cacheter. Le non-respect de cette consigne pourra entraîner l'application de pénalités voir l'annulation de votre copie par le jury.

- N'utilisez que de l'encre bleue ou noire. L'utilisation de couleurs autres que le noir ou le bleu pour écrire et/ou souligner ainsi que l'utilisation de surligneur sont strictement interdites. Le non-respect de cette consigne pourra entraîner l'application de pénalités voir l'annulation de votre copie par le jury.

- Aucune feuille de papier brouillon ne sera acceptée à l'appui de votre copie.

Vérifiez le nombre de pages de ce sujet :
il doit comporter 3 pages, y compris celle-ci.

Économie verte : rien ne se perd !

Vous voulez vous débarrasser du bahut de grand-mère qui prend de la place dans le salon ? Vous ne pouvez plus voir vos étagères en peinture ?

Ne foncez pas tout de suite à la déchèterie ! Il existe d'autres solutions : offrir une seconde vie aux meubles et objets dont vous ne voulez plus par exemple ! Pour cela, rendez-vous dans la ressourcerie la plus proche de chez vous.

« Ici, nous collectons les objets que nous apportent les usagers et en fonction de leur état, on les nettoie, on les teste, on les répare si besoin. Notre petit plus : on les relooke ! », explique Céline Parmeggiani, directrice de la ressourcerie d'Aix-en-Provence « Huile de coude et matière grise », créée en 2012. Autre dimension essentielle, « la sensibilisation des citoyens au changement de comportements, ce qui fait de nous un acteur essentiel de la prévention des déchets ». Onze ressourceries ont déjà été créées sur le territoire régional. L'activité est en plein essor et contribue à réduire les déchets, tout en participant au développement local via la création d'activités et d'emplois (250 emplois créés en Provence-Alpes-Côte d'Azur !).

« Nous sommes des précurseurs »

« En 2012, 3 021 tonnes de déchets ont été récoltées par les ressourceries de la région. 73 % ont pu être réemployés ou recyclés », précise Cyrille Berge, co-fondateur du Recyclodrome à Marseille et coordinateur de l'Association régionale des ressourceries Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'association a été créée en 2012 pour structurer l'activité au niveau régional, consolider et professionnaliser les ressourceries existantes, accompagner le développement de nouveaux établissements et promouvoir l'activité auprès des collectivités locales et du grand public. « En Paca, nous sommes des précurseurs, ajoute Cyrille Berge. Avec le soutien de la Région, de l'Ademe et de la Dreal*, nous avons créé la première dynamique régionale en 2009, puis la première association régionale. Aujourd'hui, nous mettons en place un programme expérimental qui pourra servir de modèle au niveau national. » Objectif : doubler le nombre de ressourceries d'ici 2015 et préparer le maillage du territoire.

Cap sur la professionnalisation

Premier volet : la mise en place d'une formation-action pour les nouveaux porteurs de projets (14 au total), en partenariat avec l'Institut régional de formations aux métiers de l'environnement et du développement durable (IRFEDD). « Une ressourcerie est compliquée à mettre en place et à gérer, développe Cyrille. Le projet peut prendre différentes formes (association, chantier d'insertion, régie, SCIC...). Et pour réussir, il doit répondre au besoin d'un territoire. L'idée de cette formation est donc d'offrir aux porteurs de projet un ensemble d'outils, les accompagner dans la création de leur structure, les mettre en relation avec les acteurs du territoire. Et pour favoriser le transfert d'expériences, chaque porteur est parrainé par une ressourcerie existante. »

La formation s'adresse également aux salariés déjà en activité, pour mettre à jour leurs connaissances de la réglementation sur les déchets par exemple, mieux appréhender les outils existants (répondre à un appel d'offres, quels partenariats possibles, comment aborder la collectivité, etc.) ou approfondir certains aspects de leur métier.

Unique en France

Pour l'IRFEDD, ce type de formation-action est une première et pourrait bien être transposable à d'autres domaines du développement durable...

Élodie Lucy

www.regionpaca.fr

Publié le jeudi 12 décembre 2013

*ADEME : Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

A partir du texte présenté en page 2, répondez aux questions suivantes :

I- Compréhension (10 points)

- 1) Quel est le thème abordé dans le texte ? (2 points)
- 2) En quoi le titre l'illustre-t-il ? (2 points)
- 3) Qu'est-ce qu'une ressourcerie ? Précisez son rôle.
Quelles formes peut-elle prendre ? (3 points)
- 4) Quels sont les acteurs et organisateurs du projet ? (2 points)
- 5) Citez des exemples d'actions citoyennes dans le cadre du développement durable. (1 point)

II- Technique de la langue (10 points)

- 1) Expliquez le sens des mots ou expressions suivants (*soulignés dans le texte*) :
 - « économie verte »
 - « usagers »
 - « précurseurs » (3 points)
- 2) Donnez le synonyme :
 - du verbe « collecter »
 - du nom « comportement » (1 point)
- 3) Transformez la phrase suivante au discours indirect :
« *En 2012, 3021 tonnes de déchets ont été récoltées par les ressourceries de la région. 73% ont pu être réemployées ou recyclées* » précise Cyril Berge. (2 points)
- 4) Réécrire le passage suivant à la 1^{ère} personne du singulier :
« *Ici, nous collectons les objets que nous apportent les usagers et en fonction de leur état, on les nettoie, on les teste, on les répare si besoin. Notre petit plus : on les relooke !* » (2 points)
- 5) Remplacer le verbe « voir » par un verbe de sens plus précis en trouvant un synonyme dans les phrases suivantes :
 - Je vois une forme dans l'obscurité.
⇒ Je d_____ une forme dans l'obscurité.
 - Je vois que tu t'es encore trompé.
⇒ Je c_____ que tu t'es encore trompé.
 - On voit d'ici un panorama magnifique.
⇒ On c_____ d'ici un panorama magnifique.
 - Je ne vois pas la solution.
⇒ Je ne t_____ pas la solution.

(2 points)